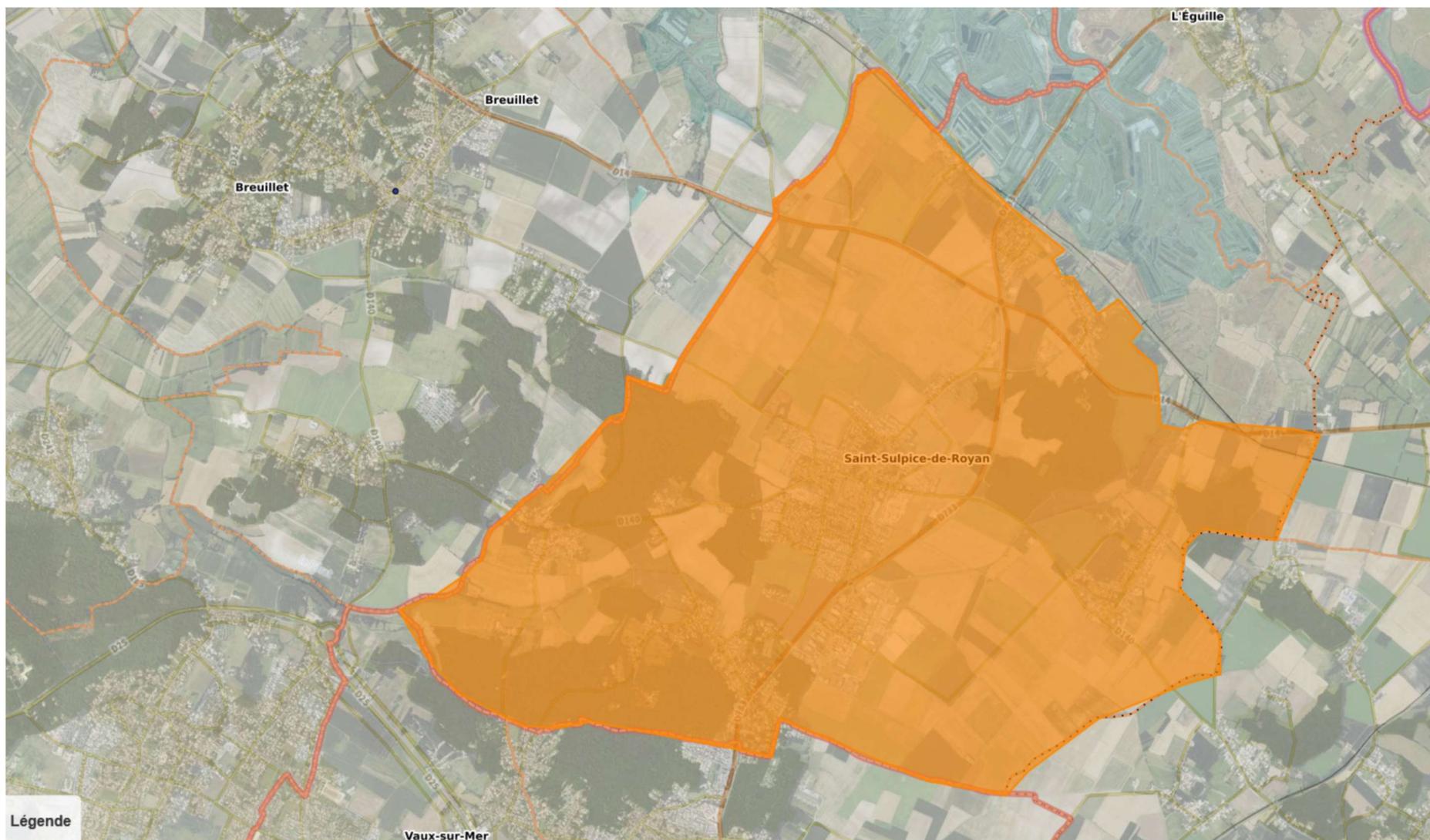
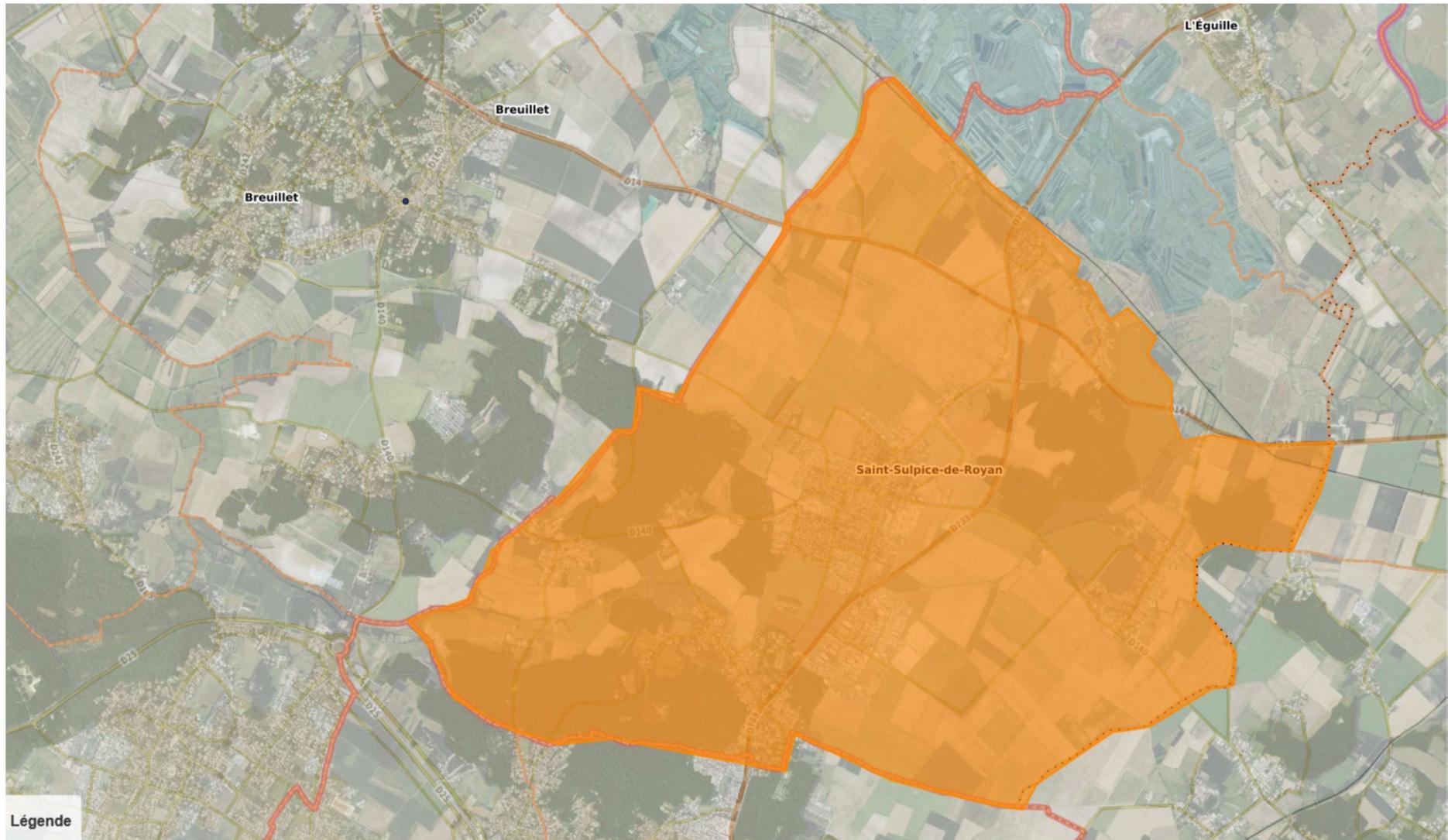


Géothermie de surface



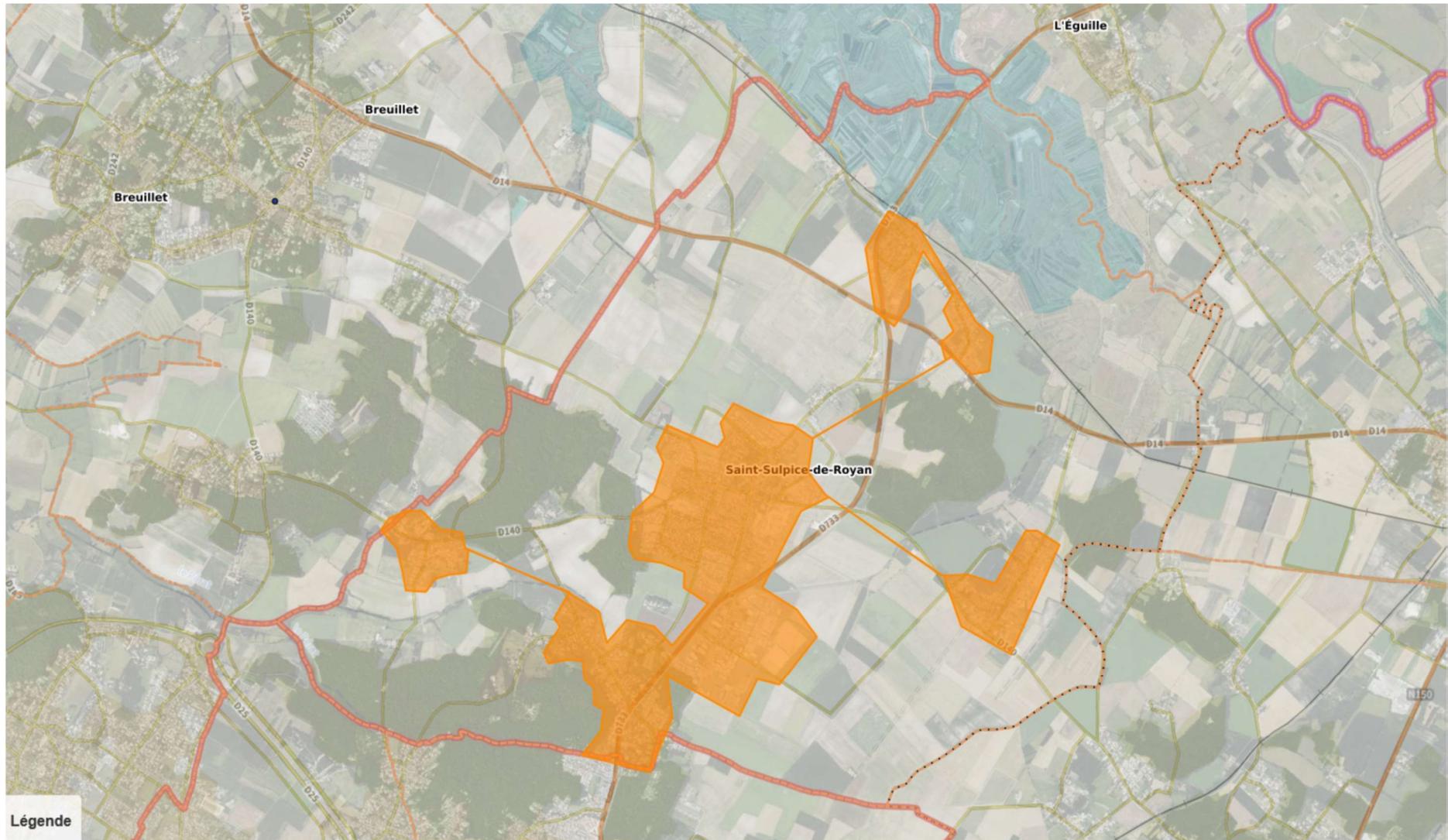
À moins de 200 mètres de profondeur la température du sol est plutôt constante. L'utilisation de pompes à chaleur géothermiques est le meilleur moyen de récupérer cette chaleur et de produire de l'énergie. Ces PAC sont munies de capteurs enterrés horizontaux (les plus courants et économiques) ou verticaux. L'ensemble du territoire communal, à l'exception de la zone Natura2000, est ouvert à cette source d'énergie qui est bien maîtrisée est facilement mise en œuvre, même pour des zones restreintes (habitations isolées...).

Géothermie profonde



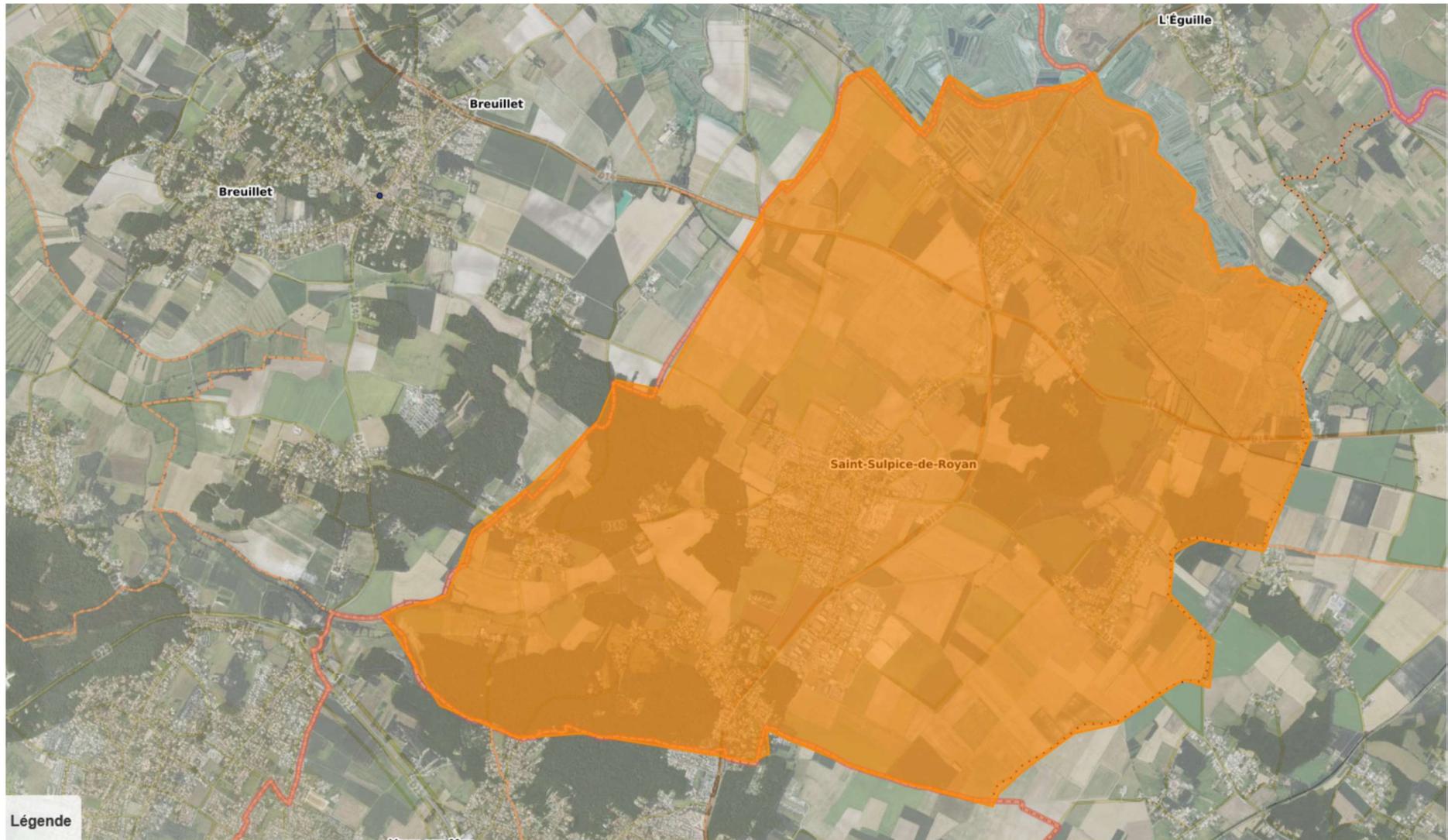
La géothermie profonde est utilisée principalement pour alimenter les réseaux de chaleur urbains. La possibilité d'utiliser cette ressource nécessite des investigations poussées afin de connaître les caractéristiques du sous-sol de notre commune. N'ayant pas les informations nécessaires, l'ensemble du territoire communal est ouvert à cette source d'énergie, à l'exception de la zone Natura2000.

Photovoltaïque - Ombrières



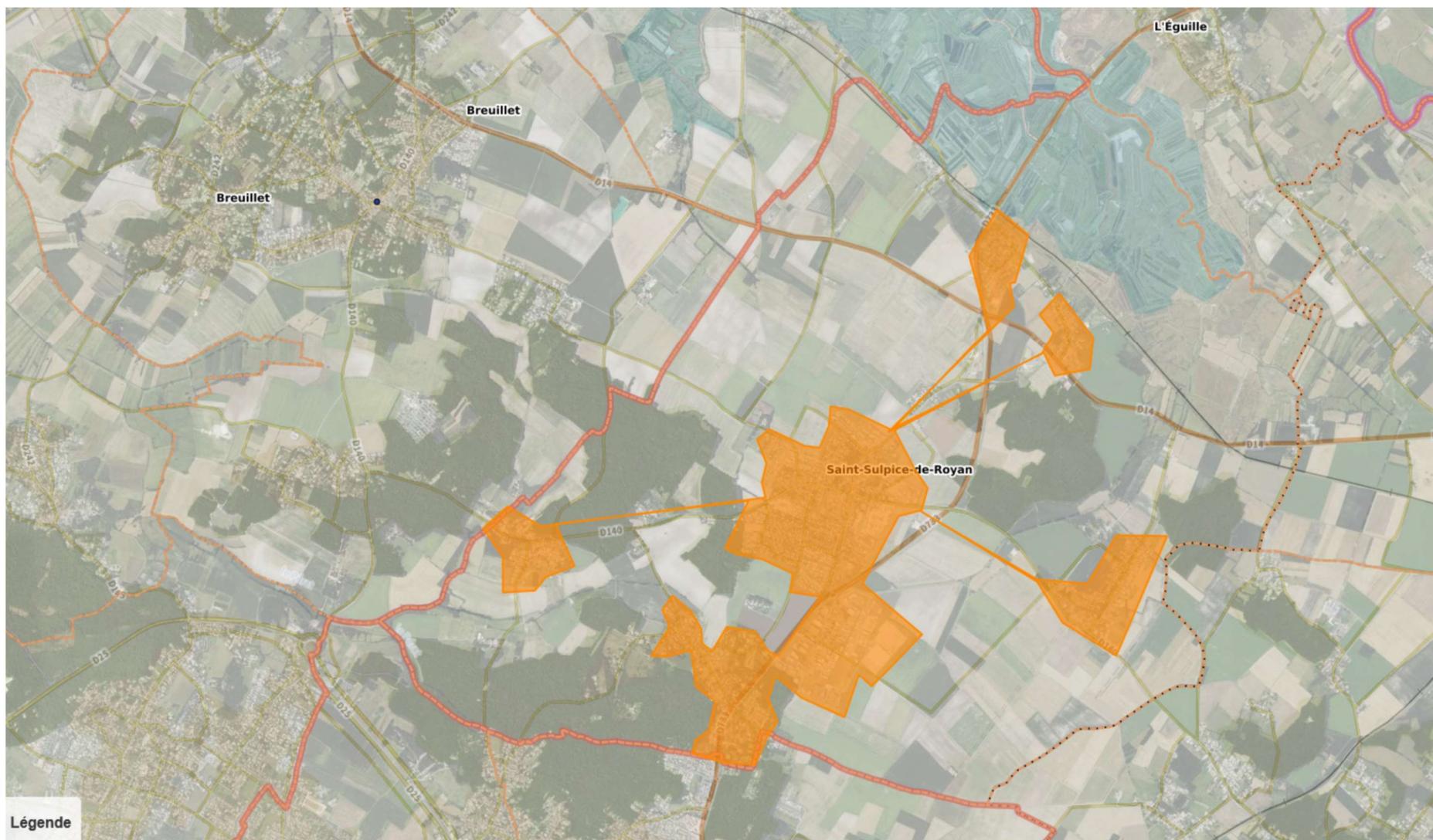
Les ombrières sont des structures artificielles équipées de panneaux photovoltaïques. Elles ont pour double fonction de procurer de l'ombre et de produire de l'énergie électrique. L'ombrière photovoltaïque s'intégrera particulièrement en milieu urbain, par exemple au-dessus des parcs de stationnement. Pour cette raison, le développement de cette source d'énergie est envisagé dans les zones urbanisées (U et AU du PLU) de la commune.

Photovoltaïque en toiture



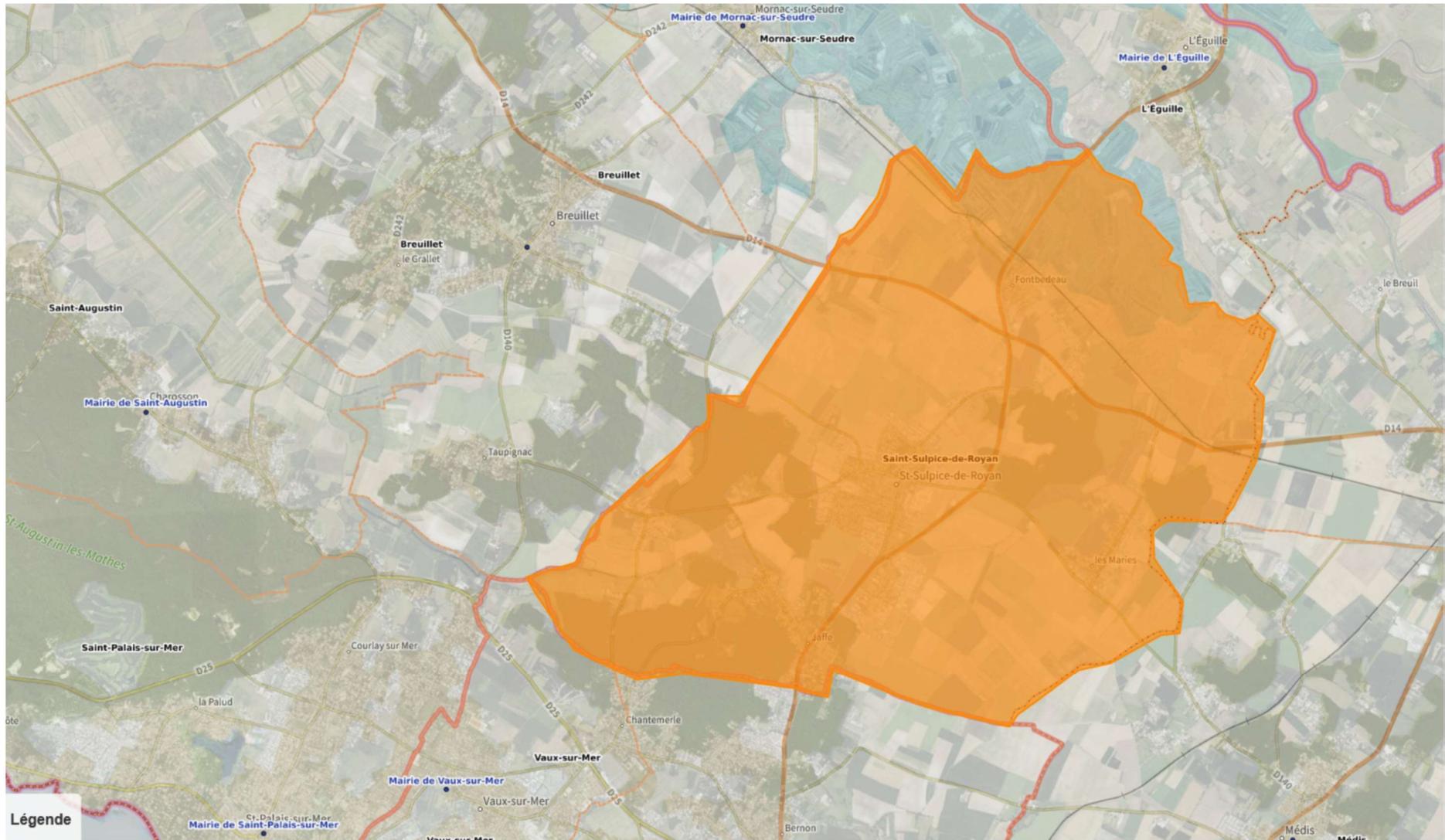
Cette source d'énergie est particulièrement bien maîtrisée et facilement mise en œuvre. Son développement peut être envisagé sur tous les toits de la commune.

Réseaux de chaleur : Biomasse et bois-énergie



Les réseaux de chaleur urbains concernent par définition les zones urbanisées. La possibilité d'utiliser les sources d'énergie biomasse ou bois-énergie est donc envisageable sur l'ensemble des zones U et AU du PLU de la commune.

Solaire thermique en toiture



Comme le solaire photovoltaïque, cette source d'énergie est particulièrement bien maîtrisée et facilement mise en œuvre. Son développement peut donc être envisagé sur tous les toits de la commune.